N° 17. Deuxième Année — 8 Mars 1908

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI — HUIT PAGES — LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 15, rue Visconti, Paris VI^e^, de 5 h. à 7 h. | ABONNEMENTS } Trois mois, 1.25 — Six mois, 2.50 — Un an, 5 fr. Etranger : Six mois, 3.50 — Un an, 7 fr.

SOMMAIRE

Un peu d'Histoire. — P.-M. André.
Notre supplément anniversaire de la Commune.
Notre numéro anniversaire de Marx.
Les retraites ouvrières et paysannes par le monopole de l'assurance. — Vincent Carlier.
Les Fonds des Syndicats. — C. Bonnier.
Les dessous de l'expédition marocaine. — X...
Capitalistes et Métayage. — René Cabannes.
Constatation champêtre. — Max Broemer.
Au jour le jour. — Paul Grados.
Les deux Syndicalismes. — J. Grandvallet.
Le vrai mobile. — P. G.
Le Message des Sciences physiques. — G. Wells
Le Socialisme en Bulgarie. — Ch. Rappoport.
Le Machinisme. — Parvy.
Action sociale à l'intérieur et à l'extérieur.
La presse socialiste.
La presse syndicale.
Feuilleton : *Pages d'Histoire. — La Commune.* J. Guesde.

Un peu d'Histoire

— Pas de politique dans les Syndicats !

Ce cri a trouvé de l'écho dans les Syndicats ouvriers de France et il a finalement servi de ralliement contre l'influence des socialistes dans ces Syndicats.

La grande majorité de ceux qui le poussaient étaient des camarades soucieux de rétablir la concorde et l'union dans les rangs des syndiqués décimés par les divisions des socialistes.

Les socialistes avaient créé le mouvement syndical ; ils en formaient les cadres et ils y apportaient, avec leur drapeau, les rivalités des organisations qui s'efforçaient de donner au socialisme naissant l'orientation qu'elles considéraient comme la meilleure. Le Syndicat était, à cette époque, le point d'appui des fractions socialistes et si ce fractionnement a été, à la même époque, salutaire pour le socialisme de France, on ne peut nier que son action sur le Syndicalisme du même pays n'ait été défavorable.

Non seulement la couleur socialiste de la bannière syndicale écartait du Syndicat la masse ouvrière, mais les recrues qui avaient accepté, plus ou moins consciemment, d'être incorporées sous cette bannière, ne tardèrent pas à se lasser des conflits que les socialistes en rivalité déchaînaient dans la famille corporative.

D'autre part, plus ou moins clairement formulée, la conception du véritable rôle des associations corporatives se fit jour. Les syndiqués comprirent que les besoins de l'organisation syndicale n'étaient pas ceux de l'organisation socialiste et que, par conséquent, les conditions de lutte et de développement de celle-ci n'étaient pas les mêmes que pour celle-là. Si les fractions socialistes luttaient pour l'éducation de leurs membres et trouvaient en cette éducation les conditions de leur propre développement, les Syndicats mesuraient chaque jour davantage l'impuissance de leur action contre leur ennemi naturel : le patronat. Et c'est pour élargir leur champ de recrutement, afin d'accroître ainsi leur puissance, que les syndicats français se séparèrent des organisations socialistes et créèrent un organisme central autonome ayant pour but lointain la suppression du salariat, mais, en fait, se proposant de pratiquer le corporatisme le plus immédiat par le moyen d'un recrutement syndical rigoureusement *neutraliste*.

— Plus de politique dans les Syndicats !

C'est la promesse qui fut faite aux syndiqués français quand fut constituée la Confédération Générale du Travail.

Cette promesse a-t-elle été tenue ?

Bien osé qui, sans rire, l'affirmerait.

Sans entrer dans des développements historiques, sans mettre en cause ni tels groupes, ni telles personnalités, il nous sera permis de rappeler le classement des Syndicats et des syndiqués de la C. G. T. en *réformistes* et *révolutionnaires* et de souligner que ce classement a correspondu à celui des fractions socialistes elles-mêmes.

Que reprochaient donc les *révolutionnaires* aux *réformistes* sinon d'introduire la politique — un certain socialisme d'Etat — dans les Syndicats ? Les Congrès corporatifs de Lyon et de Bourges n'ont été qu'une transposition dans le Syndicalisme des harmonies dissonnantes du Socialisme. Les thèmes à l'ordre du jour furent ceux des Congrès socialistes. Les fractions syndicales en présence s'appuyaient sur les fractions socialistes correspondantes. Il s'agissait de diriger les syndicats dans la voie *réformiste* ou dans la voie *révolutionnaire*, et la même question se posait pour le parti socialiste.

Les *rapports* normaux des Syndicats avec les Groupes socialistes qui les avaient fondés, avaient été officiellement abolis au moment de la constitution de la C. G. T., mais, d'une manière générale, ils avaient subsisté officieusement. Non seulement, les *révolutionnaires* ne les ignoraient pas mais *ils en profitaient*. Contre le *réformisme*, ils firent flèche de tout bois, y compris le bois dont on fait les politiciens.

P.-M. ANDRÉ

Nos Suppléments

Ainsi que nous l'avons annoncé, le premier supplément mensuel du ***Socialisme*** *paraîtra le 14 mars prochain et sera consacré à*

l'Anniversaire du 18 Mars 1871

Ce supplément sera illustré. Il en sera fait un tirage spécial, en vue de la vente dans les fêtes et réunions qui auront lieu dans toute la France ouvrière en l'honneur de la Commune.

Prix du supplément : cinq centimes *l'exemplaire;* trois francs *le cent à nos bureaux;* trois francs cinquante centimes *franco de port. Le tirage sera* ***limité;*** *les commandes devront donc être adressées à l'Administrateur du* ***Socialisme,*** *15, rue Visconti, pour le jeudi 12 mars* ***au plus tard.***

Anniversaire de Marx

Le prochain numéro du ***Socialisme*** *qui paraîtra le 14 mars, 25^e^ anniversaire de la mort de Karl Marx, sera particulièrement consacré au célèbre penseur socialiste.*

Il contiendra notamment une page inédite de Marx.

Les Retraites
OUVRIÈRES ET PAYSANNES
par le Monopole de l'Assurance

Nous avons publié dans notre dernier numéro l'exposé des motifs du projet de loi déposé par notre collaborateur et ami Vincent Carlier et signé d'une vingtaine de ses collègues de la Chambre.

Vincent Carlier devant donner au " Socialisme " une série d'études et de documents à l'appui de son projet, nous faisons connaître d'abord à nos lecteurs le texte de ce projet lui-même.

Le groupe socialiste au Parlement a voté, dans sa séance de vendredi dernier, la motion suivante :

« Après lecture de la proposition faite par Vincent Carlier concernant la monopolisation des assurances et l'affectation du produit à l'applica- de la loi sur les retraites, le groupe décide d'intervenir énergiquement dans la discussion et de demander l'urgence dès que la commission aura déposé son rapport. »

La presse réactionnaire a signalé, par de petites notes perfides, le projet de Vincent Carlier; mais il semble bien que c'est par la conspiration du silence qu'on veuille étouffer une proposition menaçant la formidable oligarchie des Compagnies d'assurances.

Il appartiendra aux militants socialistes de passer outre au silence calculé de la presse capitaliste. " Le Socialisme " leur fournira, par la

série d'études et de chiffres qu'apportera Vincent Carlier, des munitions excellentes pour la propagande : une démonstration par l'exemple du *profit capitaliste* et des possibilités de sa transformation en *profit social*.

PROPOSITION DE LOI

ARTICLE PREMIER

Le contrat d'assurance couvrant les risques de l'incendie, de la grêle, des inondations, sur la vie humaine, les accidents de personnes, les sinistres maritimes, est déclaré monopole d'Etat sur tout le territoire.

A partir de la promulgation de la présente loi, aucun contrat ne peut être passé, pour couvrir les risques ci-dessus, entre parties intéressées à se garantir ou à garantir les dits risques, sauf l'exception établie à titre provisoire à l'article 3.

ART. 2

Le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale établira, dans le plus bref délai possible et qui ne pourra excéder dix mois, un service central des services départementaux et des services communaux dans toutes les villes dont la population atteindra 5.000 habitants. Les services communaux effectueront les opérations pour les communes plus petites et les plus proches.

Tous les receveurs ou buralistes de l'Etat seront munis des imprimés et timbres nécessaires au fonctionnement de ces services et tenus de délivrer au public ces moyens de contracter avec l'Etat pour se couvrir des risques indiqués.

Un règlement d'administration publique fixera les détails de ces services dans les communes, les départements et au ministère.

ART. 3

Pendant le délai d'un an, nécessaire à l'établissement de ce nouveau service national, des contrats pourront être établis entre intéressés à se garantir ou entreprises privées intéressées à garantir, afin de couvrir provisoirement les risques ci-dessus indiqués.

La durée de ces contrats provisoires ne pourra dépasser la date d'une année après la promulgation. Ils seront assimilés aux contrats existants antérieurement à la loi ainsi qu'il sera exposé à l'article suivant.

ART. 4

Les contrats d'assurances existants au jour de la promulgation de la présente loi, continueront à obliger les contractants. Ils resteront soumis aux mêmes juridictions jusqu'à la date d'expiration fixée aux dits contrats, sous la condition d'avoir été établis de bonne foi avant le monopole d'Etat. Tous ces contrats antérieurs à ce jour devront être enregistrés dans le délai d'un mois à dater de la promulgation.

Les tentatives de prorogation de durée, d'établissement de nouveaux contrats ou dissimulations quelconques pour échapper aux présentes prescriptions, seront déférées aux tribunaux correctionnels et les auteurs punis d'une amende de 100 à 10.000 francs. En cas de récidive, à la peine de l'amende s'ajoutera une condamnation de deux jours à six mois de prison.

ART. 5

Il est interdit à tout fonctionnaire public, officier ministériel, agent quelconque de l'autorité, d'instrumenter ou d'agir en vertu de contrats d'assurances couvrant les risques ci-dessus indiqués, quel que soit le lieu où ils furent établis, s'ils ne remplissent pas les conditions fixées aux articles 3 et 4 et s'ils ne sont pas enregistrés en France.

ART. 6

Sur les produits du nouveau monopole, un cinquième sera prélevé et incorporé au budget ordinaire de l'Etat jusqu'à concurrence du total des impôts que les contrats d'assurances contre les risques sus-indiqués rapportaient au budget l'année de la promulgation, ce total étant pris comme maximum.

Les quatre cinquièmes restants, d'abord, ensuite le surplus du maximum seront entièrement affectés à l'application de la loi sur les retraites.

Vincent CARLIER

Les Fonds des Syndicats

La polémique au sujet des décisions prises par le Congrès de Hull ne fait que croître et enlaidir, du côté des journaux bourgeois. Dans la conférence qui a eu lien à Earlestown, la semaine dernière, une minoriié de trade-unionistes a protesté contre la souscription au fond parlementaire, sous prétexte que les trade-unions n'avaient pas à s'occuper de politique. Cette protestation doit réjouir nos syndicalistes français, qui veulent voir dans le syndicat le commencement et la fin de tout mouvement ouvrier ; seulement il faut leur faire remarquer que cette minorité trade-unioniste admet très bien l'alliance avec le parti libéral, comme autrefois, mais s'oppose à toute propagande socialiste ; de même au Congrès d'Amiens on abjurait toute politique, mais on se déclarait pour la grève générale anti-militariste. C'est une belle chose que la logique.

Cette opposition, d'ailleurs, fournit à la presse capitaliste anglaise ample matière à réflexion. On se demande s'il est juste que la majorité décide, dans les syndicats anglais, de l'emploi des fonds, et l'on crie à l'oppression des minorités. Tout cela serait très juste si l'on n'admettait la majorisation pour les élections politiques et autres. Il faut signaler d'ailleurs que nos dirigeants n'ont remarqué les défauts du suffrage universel que depuis que celui-ci favorise les candidats socialistes.

Un autre point plus important est celui qui a trait aux limites légales de l'action des Unions anglaises. Ecoutez, néo-syndicalistes français, et instruisez-vous : « Ce que nous devons considérer — dit à ce propos un journal conservateur — est le fait suivant : les trade-unions étendent leur activité au-delà des limites reconnues par la loi. Elles entrent dans l'arène politique, et beaucoup d'entre elles se servent de fonds donnés par des conservateurs ou des libéraux pour propager des doctrines qu'aucun des membres de ces deux partis n'approuvent. Peu importe la nature de ces doctrines, quoiqu'il soit fâcheux qu'elles soient socialistes. Ce qui est important, c'est que ces subsides sont donnés à des opinions politiques par une majorité de trade-unionistes, au mépris de la minorité. »

On a, dans ces quelques lignes, toute la théorie des non-politiciens. Ils n'admettent pas que les syndicats s'occupent de politique parce que, comme le dit encore le journal précité : « Ils ont reçu des faveurs spéciales de la part de l'Etat. Leurs fonds sont protégés avec soin, et ces fonds peuvent être employés à conduire une propagande ouvrière nuisible au commerce du pays tout entier. » Transportons cet argument en France, et nous verrons que les municipalités, comme celle de Paris, par exemple, peuvent fermer une Bourse du Travail ou lui refuser des subsides, sous prétexte qu'elle s'occupe de politique. Nous en avons vu de nombreux exemples.

Ainsi, on le voit, les ultra-syndicalistes de France et les bourgeois anglais ont la même théorie au sujet de la neutralité politique des syndicats, mais ces derniers se préparent à agir énergiquement et à joindre le geste à la parole. Cette manœuvre d'Earlstown annonce que la bourgeoisie, effrayée par la déclaration socialiste de Hull, est prête à tarir la source des subsides donnés jusqu'ici aux Unions par les municipalités et les Conseils des comtés. Cette politique a déjà été introduite en France et il reste à savoir ce que nos néo-syndicalistes, qui ne vivent que des subventions des municipalités ou des ministères, peuvent faire pour parer le coup qui les menace. Il semblera singulier, pour les historiens de l'avenir, que les promoteurs de la grève générale et de l'antimilitarisme aient pu combiner cette propagande révolutionnaire avec des subsides réguliers donnés par le gouvernement bourgeois aux Syndicats ou aux Bourses du Travail qu'ils dirigeaient. Ce ne sera pas une des moindres bizarreries du mouvement syndicaliste, qui méprise et conspue la contribution des coopératives, comme dans le Nord, mais admet très bien les subsides des Conseils municipaux bourgeois.

C. BONNIER

Les Dessous de l'Expédition Marocaine

Quand les socialistes dénoncent les tripotages financiers qui se trament sous le couvert du « patriotisme marocain » des radicaux au pouvoir, une partie importante du public demeure incrédule.

Ce sont là, croit-on, exagérations habituelles des mauvais patriotes que sont les socialistes, et l'on ne s'émeut aucunement de nos révélations, la " grande presse " étant muette, par ordre du syndicat financier qui dirige les opérations militaires au Maroc.

Or, voici que les dires des socialistes trouvent un écho dans un quotidien bourgeois professant un patriotisme intensif. La *Libre Parole* du 29 février publie le prospectus de lancement d'une « Compagnie anglo-française-marocaine » fondée au capital de 100.000 livres sterling, afin d'entreprendre « toutes les opérations immobilières, minières financières, industrielles ou autres pouvant être faites au Maroc ».

L'actif de la Société se compose : 1° de terrains à bâtir ; 2° de propriétés minières et agricoles ; 3° de promesses de vente.

Ces propriétés ont été apportées à la Société par MM. Cousin et Jules Allaux moyennant l'attribution de 45.000 actions et 125.000 francs d'espèces.

Le Conseil d'Administration se compose de gens plus ou moins titrés derrière lesquels, dit la *Libre Parole*, se cachent des hommes politiques et qui, ajoute le même journal, revendront fort cher des terrains sans valeur lorsque la France ayant fait tuer quelques milliers de ses enfants et dépensé un ou deux milliards, aura fini par assurer la conquête du Maroc.

— L'opération est belle pour ces financiers, conclut la *Libre Parole*, mais pitoyable pour la France.

C'est notre propre conclusion.

X...

CAPITALISME ET MÉTAYAGE

A l'époque du renouvellement des baux de fermage et de métayage, les grands terriens ou leurs régisseurs s'abattent sur le marché du travail pour y rafler de la main-d'œuvre à bas prix. Munis d'écus, ils s'adressent en maîtres à des producteurs qui ne peuvent se soustraire à leurs conditions d'achat. Le métayer, en effet, n'a pour toute marchandise à vendre que la valeur usuelle de ses forces productives. Il lui est impossible de créer de la plus-value, de transformer de l'argent en capital ; chaque jour, la consommation familiale absorbe les produits où la puissance matérielle de son activité se trouve réalisée. C'est donc avec sa force de travail isolée que l'esclave du sol s'offre à la classe capitaliste, à cette classe qui achète toujours et ne vend jamais, qui consomme sans produire.

Non seulement le métayer aliène sa force de travail au propriétaire, mais, dans le contrat de louage, il lui fait des avances d'activité jusqu'au jour du partage des récoltes. Soit une année de crédit. En revanche, le capitaliste lui concède des valeurs d'usage sociales et du capital argent. Les valeurs d'usage sociales n'appartiennent à personne : elles sont moyens de production en dehors de toute intervention humaine ; quant au capital argent il contient et représente le travail du métayer, non de son détenteur.

En agissant ainsi, le capitaliste tient place de producteur. Sur le marché, il offre de la marchandise-travail sous la forme *monnaie*. En échange de cette dernière, il exige du travail sous la forme *produit* ou sous la forme *humaine*. Avec le tout, un jour ou l'autre, il constitue son capital.

C'est dans le bétail, dans les récoltes variées que le métayer réalise sa force de travail, qu'il lui donne un aspect durable et solide. Cette production venue sur la métairie serait nécessaire à sa consommation, d'autant que ses forces s'usent et s'apprêtent à disparaître. En lui ravissant les

6/10, le maître absorbe la part qui était destinée à l'entretien des remplaçants, de ceux qui doivent sur le marché prendre sa succession de serf.

Dépourvue de moyens de subsistance, cette main-d'œuvre agricole émigre alors vers les villes. Celle qui reste, peu vigoureuse, chargée d'ans, ne réalise qu'une force de travail inférieure. De là, dépréciation de la valeur marchande des propriétés.

Le Socialisme, lui, se propose de substituer à la classe capitaliste, la nation ! Composée de tous, c'est elle qui sur le marché trouvera pour le compte de tous la main-d'œuvre nécessaire à la production ; qui organisera pour chacun le droit de propriété. Ce jour-là, la société aura *cessé de produire d'un côté des possesseurs d'argent ou de marchandises et de l'autre des possesseurs de leurs propres forces de travail purement et simplement.*

René CABANNES.

Constatation Champêtre

Dans un rayon de 80 à 120 kilomètres autour de Paris et à proximité des grandes lignes de chemins de fer, les trusteurs de lait de la capitale sont en train de modifier complètement la culture des exploitations de 1 à 5 hectares.

Le producteur vend au marchand son lait entre 13 et 18 centimes le litre, suivant la saison, d'après la distance du chemin de fer et aussi suivant le nombre de ceux qui fournissent au même automobile ramasseur de lait.

Dans les villages et hameaux du département de l'Eure, que j'habite depuis huit mois, ce changement ne s'est pas produit partout avec la même intensité ; mais sur tout le passage des voitures des trusteurs, l'évolution est commencée.

Le paysan ne travaille plus qu'à produire du lait, parce qu'il touche tous les mois de la monnaie sonnante et trébuchante ; même il élève de moins en moins des veaux qui boiraient le lait qu'il ne vendrait pas ou mangeraient l'herbe, le chou, la betterave, que des vaches convertiraient en lait ; il achète des génisses prêtes à vêler provenant des contrées non encore atteintes par cette évolution.

Donc, plus d'autre culture que celle qui produit la nourriture des vaches ; tout au plus quelques grains pour les poules — les marchands de lait ramassent aussi les œufs — plus de beurre, il est fait au dépôt ; plus de cochons, puisque plus de petit lait ni de pommes de terre ; plus de marché à la ville voisine ou au bourg ; le marchand de lait prend tous les produits vendables, d'où fermeture des auberges et moins d'achats chez les petits boutiquiers après le marché.

Quoique les prix accordés par les marchands de lait ne soient pas rénumérateurs, les paysans en sont quand même très friands, parce que ce travail est moins pénible ; l'argent arrive plus régulièrement ; ils risquent moins les intempéries, car l'herbe et le chou poussent toujours.

La culture s'étend au moins sur deux ou trois années : il faut donc attendre ce temps et l'on ne peut obtenir du jour au lendemain d'autres produits de la terre.

Quand ce changement aura complètement eu lieu, les marchands pourront tout à leur guise baisser les prix ; les producteurs de lait auront le même intérêt tangible et immédiat contre eux et le syndicat naîtra. Et ils seront très vite mûrs pour le socialisme.

Max BRAEMER.

Petits profits capitalistes

Notes officielles

USINES METALLURGIQUES DE LA BASSE-LOIRE

Pour les douze mois écoulés au 31 décembre, les bénéfices réalisés s'élèveraient à 2.772.000 fr., mais le premier exercice de cette Société a encore six mois à courir; il se terminera le 30 juin, et il serait prématuré d'établir des prévisions bénéficiaires.

On sait que les Usines Métallurgiques de la Basse-Loire se sont substituées aux Hauts Fourneaux et Aciéries de Trignac, lesquels succédaient eux-mêmes, après liquidation, à la Société des Mines de l'Anjou et des Forges de Saint-Nazaire.

Au Jour le Jour

Pris à leur piège

Quand nous affirmons qu'en dernière analyse *toutes les charges sociales* sont supportées par ceux qui travaillent et produisent, les pontifes de l'économie orthodoxe nous reprochent dédaigneusement notre profonde ignorance des rapports sociaux.

Mais voici qu'il est question d'un impôt sur le revenu... et voilà tout aussitôt leurs délégués politiques qui nous crient :

« Prenez garde ! les charges nouvelles dont vous allez frapper les possédants *retomberont infailliblement*, en vertu de la loi d'incidence, *sur ces mêmes travailleurs que vous prétendez exonérer !* »

Dans son intervention à la Chambre, notre ami Jaurès n'a pas manqué de souligner cet aveu comme il méritait de l'être.

Marché de dupes

Dans une lettre adressée à M. Millerand, président de la commission du travail de la Chambre, le président de la fédération des commerçants détaillants réclame l'application « sincère et loyale » ... de la loi sur le repos hebdomadaire ? non pas, mais *des dérogations*.

Suit un petit couplet qui n'est pas autre chose qu'un chantage aussi peu déguisé que possible :

« Nous sommes 300.000 aujourd'hui, déclare le quidam; demain, nous serons plus nombreux. Prenez garde ! il faut compter avec nous, avec notre influence économique, sociale et électorale ! »

On aurait peut-être lieu de ne rien comprendre à ce geste, si l'on ne savait que les détaillants en question sont pour la plupart poussés dans la lutte par les propriétaires des grands magasins qui n'osent plus se montrer eux-mêmes, de peur de compromettre leur propre cause — et qui vont un jour ou l'autre leur casser les reins sur le marché commercial, pour les récompenser de leur concours.

D'autre part, à titre de simple détail comique, vous saurez que la *Démocratie rurale* — une revue qui compte le démocratique Méline parmi ses collaborateurs — s'est emparée du passage de la lettre auquel je fais allusion, et qu'elle le présente à ses lecteurs comme une protestation... contre l'impôt sur le revenu !

Encore des chiffres

La statistique, a dit quelqu'un, est la plus révolutionnaire de toutes les sciences. C'est elle en effet qui nous fournit les meilleures armes pour réfuter les théories fallacieuses de nos adversaires. En voici une preuve nouvelle :

Le bilan de l'année 1905 accuse pour la France 385.019 successions, formant une valeur d'ensemble de 5 milliards 746 millions 888.713 francs. Dans cette somme, les héritages inférieurs à 500 francs — qui sont au nombre de 116.802 — ne figurent que pour 29 millions 202.974 francs.

Par contre, si l'on fait la moyenne pour chacune des 3 catégories suivantes : 12 successions qui vont de 10 à 50 millions, 34 de 5 à 10 millions, 150 de 2 à 5 millions, et si l'on y ajoute les 373 millions qui représentent le total de 2 autres successions dont chacune dépasse 50 millions, on atteint *près d'un milliard et demi* — soit environ le quart du chiffre global.

Ainsi, tandis que moins de 200 personnes possédaient 1 milliard 1/2, on en compte plus de 100.000 dont les fortunes additionnées ne faisaient même pas 30 millions.

... Quand je vous disais que la monopolisation croissante de la richesse nationale entre les mains de quelques privilégiés n'était qu'une affreuse blague !

Radotages

Nos lecteurs connaissent — de nom tout au moins — une certaine *Alliance républicaine démocratique* présidée par M. Adolphe Carnot. Aussi, nous ne leur apprenons rien de nouveau en les informant que sa dernière assemblée générale fut à peu près exclusivement consacrée à des déclarations de guerre au socialisme.

Après le sénateur Viger, qui soutient que la France produit assez de pain, de vin, de viande et de sucre pour nourrir tous ses habitants — ce dont on se doutait guère en voyant combien de familles ouvrières manquent du nécessaire — et qui prétend que les ruraux sont toujours réfractaires au collectivisme — voyez fédérations de l'Aube, du Cher, de l'Oise, de la Dordogne, des Pyrénées-Orientales, etc., etc... — voici le député Chaumet qui nous assimile carrément aux cléricaux et aux réactionnaires de tout poil — lesquels, comme chacun sait, n'ont jamais pu obtenir nulle part le concours des radicaux pour faire échec aux candidatures de notre parti.

Pauvres gens ! voilà vingt-cinq années — sinon davantage — qu'on répète ces vieilles rengaînes-là tous les jours dans la presse gouvermentale, et le socialisme ne s'en porte pas plus mal — au contraire !

Citation

« La Révolution est une arme loyale, si elle n'est pas légale : et nous saurons l'employer. Mais il y a Révolution et Révolution.

« Certains qui se disent révolutionnaires voient comme mesure extrême la plantation et la bénédiction des arbres de la liberté.

« Non, ce n'est pas cette Révolution à l'eau de rose que nous voulons ; le mysticisme et la poésie de 48 ne sont plus de mode. Ces révolutions là ne peuvent que tourner contre le peuple, faire le jeu des cléricaux et césariens, et amener des périodes de réaction.

« La Révolution que nous prônons et que nous voulons, c'est celle de 93, celle des Hébertistes, celle de 71, celle des Communeux, celle qui fauche, qui désagrège tout ce qui lui résiste, qui va droit au but et ne se laisse pas arrêter par les singeries sentimentales et mystiques. »

J.-L. BRETON

(Almanach de la Question Sociale, 1894)

Les bons exemples

La Compagnie française l'Urbaine-Vie a réglé le 24 février, à Lisbonne, une assurance d'un peu plus d'un million, souscrite autrefois par le défunt roi Carlos de Portugal.

C'est, nous dit-on, « dans le but d'encourager ses sujets à faire œuvre de prévoyance », qu'il s'était assuré sur la vie. L'exemple partait de haut sans doute ; mais les salariés auxquels il s'adressait — et qui la plupart du temps ont déjà un mal inouï à ne pas faire de dettes — ont dû se trouver quelque peu gênés pour l'imiter.

Toujours la même plaisanterie : Voyez vos patrons, dit-on aux ouvriers, c'est par le travail et l'épargne qu'ils s'emmillionnent ; voyez tel ministre en fonctions, c'est par ses vertus civiques et privées qu'il est arrivé au pouvoir.

Quels fins humoristes, tout de même, que ces moralistes bourgeois !

Pléthore

Voici les chiffres fournis par le *Courrier Européen* sur l'accroissement de la population et de la production aux Etats-Unis, dans un intervalle de six années :

		1900	1006
		—	—
Population .	Habitants	76.000.000	85.000.000
Chem. de fer.	Kilom.	314.000	346.000
Charbon . .	Tonnes	241.000.000	375.000.000
Cuivre . . .	Tonnes	270.000	417.000
Pétrole . . .	Gallons	2.681.000.000	5.351.000.000
Fonte	Tonnes	13.000.000	25.000.000
Acier	Tonnes	10.000.000	23.000.000

Ainsi, tandis que le nombre d'habitants augmentait dans la proportion *d'un huitième* seulement, les gissements houilliers et les mines de cuivre donnaient un rendement de 50 0/0 plus élevé ; la quantité d'acier, de fonte et de pétrole était *plus que doublée.*

Seulement, comme on a produit *pour la vente* — c'est-à-dire pour le profit — et non pas pour la consommation, l'Amérique du Nord ne sait que faire de ce surcroît de richesse... cependant que de l'autre côté du Pacifique, le Japon ne sait comment fournir les moyens d'existence à sa population toujours plus innombrable.

Ainsi le veut *l'ordre* capitaliste, basé sur la production marchande et la surproduction industrielle.

Paul GRADOS.

Les deux Syndicalismes

Depuis Stuttgart, on a beaucoup discuté sur la *valeur* révolutionnaire du parti socialiste comparée à la *valeur* révolutionnaire du « Syndicalisme révolutionnaire ».

Le dernier congrès international a, avec juste raison, déclaré que l'organisation politique comme l'organisation syndicale avaient même importance parce que toutes deux sont nécessaires pour réaliser l'unité ouvrière sur le terrain de la lutte de classes et pour parfaire l'éducation de la masse des salariés plongés dans l'ignorance par l'éducation que leur réserve la bourgeoisie. Mais il n'a pas dit que le « syndicalisme révolutionnaire », nouvelle façon de l'anarchisme — puisqu'il combat l'action parlementaire et surtout l'action socialiste, — ait la même importance que le *Syndicalisme* tout court. En cela, il a eu raison ; car si le Syndicalisme et le Socialisme doivent marcher de pair pour l'émancipation de la classe ouvrière, parce que tous deux sont des organismes de classes, il est impossible de prendre au sérieux l'armée de *manchots* qui passe son temps à tirailler sur les prolétaires les plus conscients.

Ceci dit, afin d'éviter toute confusion entre le vrai *Syndicalisme* et le Syndicalisme soit disant révolutionnaire, examinons ce que peut valoir, au point de vue révolutionnaire, l'organisation syndicale française, et prenons nos exemples dans la C. G. T. qui devrait comprendre tous les Syndicats ouvriers luttant contre le patronat.

La charte constitutive de la Confédération Générale du Travail dit, dans son article premier, qu'elle a pour but : 1° Le groupement des salariés pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels ;

2° De grouper *en dehors de toute école politique,* tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour *la disparition du salariat et du patronat.*

Les théoriciens du néo-syndicalisme invoquent ce deuxième alinéa pour en conclure que sont révolutionnaires tous les syndiqués affiliés à la C. G. T. ; mais les praticiens du Syndicalisme savent à quoi s'en tenir à ce sujet !

Malgré les théories des Lagardelle et des Sorel, nous autres ouvriers, qui connaissons bien la mentalité de nos camarades de travail, nous ne croyons pas possible qu'une organisation syndicale où peuvent se rencontrer ouvriers cléricaux et réactionnaires, radicaux et indépendants, socialistes et anarchistes, soit en mesure d'accomplir un mouvement révolutionnaire. Nous ne pouvons pas admettre qu'un ouvrier assurant à ses exploiteurs, sur le terrain politique, la puissance gouvernementale, soit vraiment conscient de la lutte à mener pour *la disparition du salariat et du patronat !*

Pour être sûre de n'avoir dans son sein que des révolutionnaires, la C. G. T. serait obligée d'exiger de tous ses membres qu'ils s'engagent, en tous temps et sur tous les terrains, à combattre la classe ennemie. Mais alors, elle interdirait l'accès des syndicats à tous les ouvriers *non socialistes,* ce qui serait désastreux pour l'émancipation du prolétariat par son organisation corporative préalable.

J'estime, quant à moi, qu'il vaudrait beaucoup mieux ne pas effrayer les travailleurs par les déclamations anarchistes de certains représentants de la C. G. T.

Le *Syndicalisme* véritable, en respectant les croyances ou les erreurs philosophique et politique des syndiqués, obtiendra une organisation plus forte, ce qui fera plus pour la cause révolutionnaire que les déclamations du « Syndicalisme révolutionnaire » qui, au lieu de s'en tenir à la défense des intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels des salariés, s'efforce de discréditer l'action politique, comme le font les réactionnaires.

La preuve a, d'ailleurs, été faite par la Fédération des mineurs, que même l'action parlementaire, si décriée, pouvait donner de bons résultats pour les salariés. Quelle est donc la fédération « syndicaliste révolutionnaire » ayant pu obtenir d'un Parlement bourgeois les lois de protection, de retraites et de minimum d'exploitation qu'ont à leur actif nos camarades mineurs, qui ont mis depuis longtemps en pratique la résolution du Congrès de Stuttgart ?

J.-P. GRANVALLET.

Le vrai Mobile

On trouve encore des travailleurs qui font résider le Socialisme dans une question de sentiment. Pour eux, compatir aux souffrances d'autrui, venir en aide aux malheureux, aimer autant les étrangers que ses compatriotes, avoir horreur de la guerre, être révolté par toute iniquité individuelle ou sociale, c'est être socialiste.

Cette erreur a sa contre-partie — ou plutôt son pendant — dans celle de nos adversaires, qui consiste à nous accuser d'exciter des convoitises aussi malsaines qu'injustifiées, de prêcher la haine entre les citoyens, de pousser la classe ouvrière aux excès les plus sanglants et de vouloir la guerre civile.

J'entends bien que la plupart de ces derniers ont leurs raisons pour dénaturer le sens de nos affirmations et pour cultiver ainsi la sainte frousse dans leur entourage. Mais j'en sais d'autres qui croient sincèrement ce qu'ils disent et c'est à ceux-ci que je fais allusion.

Eh bien! de même que les travailleurs dont j'ai parlé tout d'abord, ces bourgeois prennent l'effet pour la cause ; ils prennent les conséquences d'une théorie pour la théorie elle-même.

Si, dans l'organisation qu'ils se sont donnée, les prolétaires ont appris à pratiquer la *solidarité,* ce n'est ni pour des raisons humanitaires ou morales, ni parce qu'ils sont meilleurs que les autres : c'est parce qu'elle s'impose comme une nécessité de combat, c'est parce qu'elle accroît leur force pour la résistance et pour l'offensive.

Ce qui leur fait un devoir d'envoyer leur obole aux camarades en grève, c'est avant tout la nécessité de contribuer au succès d'une revendication ouvrière. Ce qui leur fait un devoir de s'unir par dessus les frontières à leurs frères de travail, c'est avant tout la nécessité d'une action commune pour vaincre le capitalisme internationalement organisé contre eux. Comprise comme elle doit l'être, leur solidarité n'est pas autre chose qu'un *intérêt de classe* intelligemment et consciemment appliqué.

Ce qui terrifie les bourgeois, c'est de penser que nous sommes résolus à nous servir de tous les moyens — y compris ceux qu'ils ont employés jadis pour supprimer le régime féodal — quand il s'agira de réaliser la transformation collectiviste. Ce qui les fait trembler pour leur peau, ce qui les fait nous considérer comme des bêtes féroces, c'est de songer qu'ils risquent de jouer, volontairement ou non, le rôle d'obstacles sur le chemin de la Révolution ouvrière, et que nous n'hésiterons pas un seul instant à les traiter en pareil cas comme des obstacles, c'est-à-dire à les briser — sans passion, sans colère, sans haine, mais aussi sans pitié, comme on abat des arbres pour frayer une route à travers un bois. Comprise de cette façon, l'action révolutionnaire apparaît également comme exclusivement guidée par un *intérêt de classe.*

Donc, dans un cas aussi bien que dans l'autre, le sentiment n'a rien à voir dans l'affaire. Le Socialisme obéit à une *loi de nécessité* qui domine et régit le monde social aussi bien que le monde naturel. C'est le matérialisme économique qui nous gouverne, qui nous impose des formes d'action appropriées aux conditions de la lutte et au but qu'il s'agit d'atteindre. Ce n'est pas dans ce que les philosophes appellent les consciences, c'est dans le cerveau qu'il faut chercher le moteur.

Toutefois, nous reconnaissons volontiers que la doctrine collectiviste est un incomparable éducateur de solidarité ouvrière et d'énergie révolutionnaire. En moins d'un demi-siècle, elle a beaucoup plus profondément *moralisé* le prolétariat des deux mondes que n'avait pu le faire aucun enseignement religieux ou philosophique... et c'est une preuve entre mille de sa supériorité sur tous les systèmes qu'on essaie vainement de lui opposer.

P. G.

Pages d'Histoire

LA COMMUNE

— SUITE —

De là l'immobilité des bataillons fédérés le lendemain de leur victoire du 18 mars — ce que, parmi les vaincus, on a appelé plus tard « la grande faute du Comité central ». De là, la proclamation aux départements, du 6 avril, dans laquelle on lisait :

> On vous trompe en vous disant que Paris veut gouverner la France et exercer une dictature qui serait la négation de la souveraineté nationale.., Paris n'aspire qu'à conquérir ses franchises communales.
>
> ..,. Si la commune de Paris est sortie du cercle de ses attributions, c'est à son grand regret, c'est pour répondre à l'état de guerre provoqué par le gouvernement de Versailles... Paris n'aspire qu'à se renfermer dans son autonomie, plein de respect pour les droits égaux des autres communes de France.

Toujours trompés et dupés par une représentation nationale centrale, placée en dehors, non seulement de leur action, mais de leur contrôle, par l'interdiction du mandat impératif et par la fiction constitutionnelle qu'une fois nommés le mandataire n'appartenait plus à ses mandants, mais à la France entière, les travailleurs parisiens s'étaient dit que c'était seulement dans la commune, dans le milieu particulier où ils vivaient que devait être transporté le siège de leur représentation, pour que cette représentation devint aussi sérieuse et aussi effective qu'elle avait été dérisoire jusqu'alors Paris, ensuite, essentiellement industriel, dont l'émancipation politique et philosophique était faite, se présentait avec d'autres besoins, d'autres intérêts, une autre manière de voir sur quantité de questions que nombre de départements restés agricoles, en proie à l'ignorance et à la superstition ; et ce que voulaient les communalistes, ce qu'ils attendaient de leur commune maîtresse d'elle-même, c'était la satisfaction de ces intérêts, de ces besoins spéciaux.

De là le *nom* de « Commune » qui se trouva un moment dans toutes les bouches, que personne n'eut la peine ou le mérite d'inventer, qui fut l'expression spontanée des revendications de ce Monsieur Tout-le-Monde, qui a plus d'esprit que Voltaire, de l'avis de Voltaire lui-même.

S'il constitue un « crime, le plus grand des crimes », pour M. Le Royer et autres ministres de la République autoritaire et monarchique de 1879, il faut avouer que les auteurs de notre Code pénal ont commis le plus impardonnable des oublis en ne le faisant pas figurer entre l'assassinat et le parricide.

Et il était permis d'espérer que, consommé insciemment puisqu'il n'était prévu et puni par aucun article de nos lois — un pareil « crime » serait jugé suffisamment réprimé par les vingt-cinq mille exécutions sans jugement, les trente-huit mille *empontonnements* et les dix mille condamnations contradictoires ou par défaut qui constituent depuis huit ans « le châtiment au nom des lois et par les lois » déclaré par le petit Thiers, seul digne d'« honnêtes gens. »

LA COMMUNE

— SES MOYENS D'ACTION —

Les « moyens d'action » que l'on impute à la Commune ont été de deux sortes :

Il y a eu le moyen électoral, le bulletin de vote mis dans les mains des Parisiens par leurs maires officiels, auxquels s'étaient joints, pour la circonstance, leurs représentants à l'Assemblée.

Il y a eu ensuite — lorsqu'au lieu d'accepter le fait accompli, de s'incliner devant l'expression de la souveraineté nationale, l'Assemblée de Versailles ne voulant pas pactiser avec ce qu'elle nommait une émeute et ce qui était bel et bien une révolution, en appela à la force, au canon, à « la plus belle armée que la France ait jamais possédée », — il y a eu la force, le canon, les bataillons de la garde nationale fédérée, — le moyen militaire.

Que ce dernier moyen fût « criminel » ainsi que le prétend l'exposé des motifs des ministres de M. Grévy, c'est ce que nous n'avons — et pour cause — ni à confirmer ni à contester.

Un fait certain et indéniable en revanche, c'est que ce moyen, « criminel » ou non, ceux-là même qui le condamnent si formellement aujourd'hui l'ont employé à diverses reprises.

LE MESSAGE

des Sciences physiques (1)

Si le travail est un bonheur, jamais bonheur ne fut aussi parfaitement déguisé, et les braves gens qui répandent cette doctrine n'hésitent pas toutefois à promettre une magnifique oisiveté pendant l'éternité paradisiaque. Assurément, c'est une toute autre chose de se livrer à une certaine somme d'exercice physique et mental, même à une somme considérable de travail sous l'impulsion de l'imagination. La production artistique, par exemple, quand un homme s'y adonne à son gré et sans se soucier de complaire à un public, n'est réellement pas du labeur. Il y a une différence évidente entre arracher des pommes de terre " pour le plaisir ", comme on dit, et les arracher jour après jour, comme une corvée inévitable. Cette nécessité impérative est l'essence du labeur, avec ce fait que l'attention *doit* se cramponner sur la besogne en train, besogne qui exclut toute liberté et implique une fatigue. Aussi longtemps qu'une existence, quasi sauvage dépendit du labeur, aussi longtemps fut-il vain d'espérer que les hommes fissent autre chose que de lutter pour rejeter les unes sur les autres la plus grande somme possible de ce prétendu bonheur. Mais à présent que les conditions nouvelles créées par la science physique non seulement se passent de l'homme comme source d'énergie, mais donnent en outre l'espoir que tout travail de routine deviendra automatique on peut concevoir que bientôt il n'y aura plus pour personne aucune nécessité de travailler régulièrement : bientôt une classe laborieuse, c'est-à-dire une classe de travailleurs sans initiative personnelle, deviendra inutile.

Si nos systèmes politiques, sociaux et moraux étaient seulement aussi bien adaptés à leurs fins qu'une machine linotype, des appareils opératoires antiseptiques, ou un tramway électrique, il n'y aurait besoin à l'heure présente d'aucun labeur manuel appréciable ; il n'existerait qu'une fraction infime de la souffrance, de la crainte et de l'anxiété qui rendent si douteuse la valeur de la vie humaine. Tel est le message qu'annoncent à l'humanité les sciences physiques. Il y a au monde plus qu'il ne faut pour que chacun vive. La science, servante trop capable, se tient derrière ses maîtres querelleurs et grossiers, leur tendant des ressources, des procédés, des remèdes qu'ils sont trop stupides pour utiliser. Au point de vue matériel où elle se place, une Utopie Moderne doit montrer qu'elle a accepté ces dons : elle doit dépeindre un monde qui abolit peu à peu la nécessité du labeur, et supprime la dernière cause de servitude ou d'infériorité pour l'être humain, quel qu'il soit.

H.-G. WELLS

(1) La *Société du Mercure de France* a publié récemment le nouvel ouvrage de l'auteur anglais H.-G. Wells " UNE UTOPIE MODERNE ", traduit par M. Henry Davray.

Cet ouvrage, ainsi que l'auteur en avertit ses lecteurs, n'est pas " l'œuvre d'imagination " des divers utopistes qui, depuis Platon, ont conçu des systèmes sociaux plus ou moins parfaits, ni " le sentencieux débit d'une conférence " mais un composé hybride de ces deux formes. « Notre intention arrêtée, ajoute Wells, a été de montrer des choses non pas, en vérité, irréalisables, mais très certainement déconcertantes, en grimpant à toutes les échelles qui se dressent entre aujourd'hui et demain ». Ce n'est donc pas une œuvre socialiste qu' " Une Utopie Moderne ". Néanmoins, les emprunts que nous en pourrons en faire, à l'occasion, pour le *Socialisme*, montreront que les aperçus les plus originaux de l'auteur anglais sont une contribution à la critique socialiste, quand ils ne sont pas, sous une forme particulière, la reprise pure et simple de ce que les socialistes ont soutenu maintes fois. Nos lecteurs en jugeront par l'extrait ci-dessus.

Le Socialisme et l'Evolution Economique en Bulgarie

Le camarade Avramoff consacre au *Peuple* de Bruxelles, une étude très intéressante à l'évolution économique et socialiste de la Bulgarie. Entre autres, il fait ressortir le rôle joué par le parti Stombouloff, assassiné par les agents du tsarisme en 1895. Ce ministre à poigne et son parti ont puissamment contribué au développement économique du pays. En effet, l'exportation et l'importation qui s'élevaient, en 1897, à 140 millions de francs, ont augmenté jusqu'à 300 millions de francs actuellement (286 millions en 1904), et elles ont toute chance d'atteindre le chiffre de 400 et 500 millions de francs dans un court délai.

Les établissements de banque et de crédit qui, jusqu'en 1897, étaient représentés par cinq ou six grandes institutions, y compris la Banque agricole et la Banque nationale bulgare, se sont considérablement multipliés : pendant le deuxième gouvernement du parti de Stambouloff (1903-1908), la Banque de Paris et des Pays-Bas de Paris a créé la Banque Générale de Bulgarie à Sofia, avec quatre succursales et un capital de 4 millions de francs ; la « Disconio Gesellschaft » de Berlin a fondé la Banque de Crédit avec trois succursales et trois millions de francs de capital ; « Wiener Bankverein » a fondé la Banque Balcanique avec trois millions de francs de capital ; en outre, parmi les nombreux établissements nationaux de crédit dernièrement créés, il faut citer la Banque de Sofia et l'Import-Export Bank, tous les deux ayant leur siège central à Sofia, la capitale de la principauté, dont la population s'est accrue de 19.000 habitants en 1882 et atteint à presque 100.000 lement.

La Bulgarie est un pays de petite bourgeoisie, de petite culture agricole et, par conséquent, vouée à la petite pensée de la démocratie vulgaire à laquelle s'attachent volontairement des socialistes qui s'intitulent des « socialistes larges », en opposition aux marxistes naturellement étroits. Ces « socialistes larges » ont portes et fenêtres ouvertes à la démocratie vulgaire. S'ils se bornaient à préconiser la nécessité pour la Bulgarie, ainsi que pour les autres pays à développement capitaliste de passer par l'étape démocrate, comme par un purgatoire, ils auraient trouvé dans le marxisme même des armes pour défendre leurs idées. Mais le malheur des « socialistes larges » de tous les pays est qu'au lieu de chercher à démocratiser les institutions des pays respectifs, ils cherchent *avant tout* à démocratiser le

---

Ils l'ont employé en 1830, — M. Grévy tout le premier, si j'en crois tous ses biographes — et loin de le considérer alors comme « criminel », comme il avait été employé avec succès, on le qualifia de « glorieux ».

Ils l'ont employé en 1848 — et, pour la même raison qu'en 1830, comme il fut couronné par le succès, il fut déclaré, non pas « criminel », mais justicier et libérateur.

Ils l'ont employé ou essayé de l'employer en 1851, — et malgré qu'il échouât, il n'en fut pas moins proclamé héroïque hors de France et dans la partie de la France qui ne capitula pas devant le coup d'Etat victorieux.

Ils l'ont employé en 1870, et de nouveau le but que l'on visait ayant été atteint, malgré cette fois les protestations de M. Grévy, il fut baptisé « vengeur de la morale publique, restaurateur de la liberté française. »

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne constitue pas un « crime », — « crime » il était et « crime » il est demeuré pour la légitimité, l'orléanisme et le bonapartisme, contre lesquels il a été employé successivement et heureusement — mais ce qui veut dire que ce « crime » les révolutionnaires du 18 Mars n'ont été ni les premiers ni les seuls à le commettre, et qu'à moins de vouloir le monopoliser à leur profit, en faire un privilége en leur faveur, les révolutionnaires de Juillet comme M. Grévy, les révolutionnaires du 24 Février comme M. Jules Favre et M. Crémieux et les révolutionnaires du 4 Septembre comme M. Ferry, ne sauraient le reprocher à leurs successeurs et imitateurs, à ceux qui n'ont fait, en réalité, que leur emprunter leurs fusils et relever leurs barricades.

Oui, cela est vrai, la Commune a, sinon ouvert, du moins soutenu le feu contre l'armée française.

Mais, nous le répétons, c'était aussi sur l'armée française que les combattants des « Glorieuses » ont tiré avec leurs fusils d'insurgés, comme c'était un capitaine de cette armée qui, dans la retraite sur Saint-Cloud, d'après le récit d'Alfred de Vigny, tombait à Passy sous le pistolet chargé à bille d'un gamin de treize ans.

Française également, l'armée qui a été décimée, les 23 et 24 Février, par les balles citoyennes de la garde nationale et du peuple des faubourgs.

Française, encore et toujours française, l'armée contre laquelle Baudin appelait — vainement — aux armes les « blouses » désarmées et dégoûtées depuis Juin.

Les « moyens d'action » de la Commune — les moyens violents — ont donc été les moyens de toutes nos révolutions. Et ce n'est pas parce que la poudre a parlé pendant deux mois, parce qu'au lieu de durer trois jours la bataille s'est prolongée huit grandes semaines ; ce n'est pas surtout parce que toute cette dépense de sang a été inutile que la révolution du 18 Mars peut être plus « criminelle », en tant que moyens, que les révolutions qui l'avaient précédée.

Ce qui distingue la Commune, toujours en tant que moyens d'action, veut-on le savoir ?

C'est que l'épaulement des fusils a été précédé du dépouillement des votes ; c'est qu'avant d'être donnée aux canons, la parole avait été donnée aux urnes : c'est que la bataille, au lieu d'être la préface, a été la suite, la servante du scrutin.

Le suffrage universel consulté, interrogé, appelé à donner à la fois une base et une direction à l'action insurrectionnelle, telle est la caractéristique du 18 Mars, ce qui lui assigne en même temps qu'une figure, une place à part dans notre histoire révolutionnaire.

Mais ce trait particulier, loin d'aggraver, ne diminue-t-il pas la responsabilité — je parle de la responsabilité légale — des hommes engagés dans le mouvement, en étendant cette responsabilité du Comité central et de ses adhérents aux maires et aux députés qui ont pris sur eux de convoquer le peuple de Paris dans ses comices, et de lui fournir ainsi contre Versailles une arme dont la légalité ne devait pas faire doute pour la masse ?

Remarquez que je ne tranche pas la question — très secondaire pour moi, mais d'une portée considérable pour les partisans à outrance de la légalité, quelle qu'elle soit. Je me contente de la poser, ou, si l'on aime mieux, de l'opposer à l'affirmation de l'exposé des motifs que, dans ses moyens d'action, la Commune aurait été « le plus grand des crimes » : ce « crime » se trouvant de la sorte partagé par plusieurs hommes qui sont des puissances dans la République du moment.

Jules GUESDE.

socialisme lui-même. Ils cherchent à remplacer le socialisme par la phraséologie vide et grandiloquente de la vulgaire démocratie. Ils sacrifient l'avenir aux exigences du moment. Et Avramoff a raison de les combattre. Lisez plutôt :

« Notre pays, écrit-il, passait et passe encore par la période de l'accumulation primitive du capital et aujourd'hui son industrialisation est un fait absolument incontestable.

» La différenciation de classe devient de plus distincte pour tout le monde, malgré les « socialistes larges », dont le leader avait exprimé, l'année passsée, dans un discours prononcé à Sofia, au meeting du bloc, l'idée bizarre et extravagante que son parti, avec le concours de toutes les coteries bourgeoises, veut et accomplira l'abolition des contradictions sociales dont notre jeune pays souffre actuellement ».

Notre parti se déclara catégoriquement adversaire de ce bloc qui avait, entre autres, une plateforme de réformes tout à fait misérable. Il expliqua aux travailleurs que dans la lutte contre cette réaction politique, due aux progrès économique et social de notre pays, les ouvriers ont été, sont et seront toujours SEULS et, par conséquent, doivent SEULS, lutter contre les lois antiouvrières du Gouvernement au pouvoir, et la politique hypocrite de l'opposition bourgeoise. Le « socialisme large », d'accord avec toutes les coteries de l'opposition, nous nomma, pour ce motif, « conservateurs » et « réactionnaires rouges ».

Nos frères ennemis ne pouvaient pas comprendre comment un Gouvernement peut être « progressif » au point de vue du développement social et économique de notre pays arriéré et, en même temps, réactionnaire envers le mouvement ouvrier socialiste. Ils ne « pouvaient » comprendre pourquoi ce Gouvernement dont la politique économique était retardée par eux comme progressive au point de vue du présent et de l'avenir de notre pays, cléricalisait les écoles primaires, développait le matériel de guerre et pillait ce pendant la nation. Ils ne pouvaient comprendre non plus que les nombreuses masses de petits bourgeois ne font pas le bonheur, mais bien le malheur de la Bulgarie, comme s'exprima, il y a dix ans, notre vieux camarade D. Blagoëff.

Ce n'est pas leur faute, c'est la faute de « leur méthode » ou, pour mieux dire, c'est la faute de « leur manque de méthode ». Le « socialisme large » veut une société capitaliste sans capitalistes.

Toutes les coteries politiques qui ont gouverné la Bulgarie depuis la chute de Stambouloff jusqu'à nos jours, le prince Ferdinand et son entourage à la tête, d'après ou malgré leurs programmes d'opposition, ont contribué, « volens nolens », consciencieusement ou non, à la formation et au développement de la classe bourgeoise, au renforcement de son docile instrument — l'armée bulgare.

En Bulgarie, comme partout, le socialisme prolétarien se développe avec le capitalisme et ne se développe qu'avec le capitalisme. C'est aussi vrai que $2 + 2 = 4$. Et vouloir affirmer que $2 + 2 = 5$ pour être classé comme « socialiste large », les yeux grands ouverts côté démocratique et « bouchés » côté socialiste, n'est pas de notre goût. Restons dans ce cas « sectaires » !

Ch. RAPPOPORT

Le Machinisme

Dans l'*Ouvrier Céramiste*, notre collaborateur Parvy signale l'invention d'une nouvelle machine à faire des gazettes qui est déjà employée dans quelques fabriques de porcelaines.

Cette machine calibrera les gazettes de toutes formes, de toutes dimensions. D'aspect simple, élégant, elle a l'avantage de permettre l'emploi d'une terre plus solide, ce qui permet d'obtenir une régularité d'épaisseur plus avantageuse que dans la gazette faite à la main, et offre une résistance plus grande à l'action du feu. La perte sur la fabrication et le matériel se trouvent ainsi diminuée.

La nouvelle machine produira le double de ce que produit un ouvrier gazetier, et c'est la raison qui fait que déjà plusieurs fabricants en ont fait l'acquisition. A aucun moment, ils n'ont songé à diminuer l'effort ouvrier; leur seule pensée a été celle-ci : « On produira plus vite, on fera mieux, on diminuera les frais et on pourra tenir en échec les ouvriers gazetiers. »

Les conséquences de l'emploi de cette nouvelle machine ne se feront pas attendre. Sur deux ouvriers, il y en aura un d'exproprié de son travail, de son gagne pain, et il n'aura même pas l'espérance d'être un jour indemnisé, comme le seront les fabricants de céruse meurtrière.

Permettant un effort moindre, l'emploi de cette découverte aura d'abord cet autre résultat de chasser de l'usine le père au profit de jeunes gens qu'on rétribuera beaucoup moins ; ensuite d'augmenter l'armée du chômage qui, déjà, hélas ! atteint de telles proportions qu'on est étonné de ce que les profiteurs de la production créée par la classe ouvrière n'en soient pas eux-mêmes effrayés. Et, comme à mesure que le nombre des chômeurs augmente, les salaires baissent, baissent lamentablement, ce sera la classe ouvrière qui, au lieu d'être soulagée par le progrès, sera menacée, frappée, anémiée.

Ainsi vont les choses ! Et c'est la caractéristique de l'organisation de notre société que tous les progrès qu'enfante le génie des hommes servent seulement aux détenteurs du capital, à une minorité d'oisifs, qui se rient des misères humaines.

PARVY.

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

Fédération socialiste du Nord

Le Comité fédéral de la Fédération socialiste du Nord a adopté, à l'ouverture de sa réunion du 23 février dernier, l'ordre du jour suivant :

« Le Comité fédéral regrette profondément que le mauvais état de sa santé ait obligé le citoyen Jules Guesde à cesser, pendant un an, toute participation à la vie politique.

« Il adresse à l'organisateur du prolétariat français, au vulgarisateur de la doctrine collectiviste, l'expression de ses plus vives sympathies et fait les vœux les meilleurs pour qu'il puisse, après une année de repos, reprendre son poste de combat ».

Le conflit d'Armentières s'est terminé par un accord dont ci-après les termes :

« La section d'Armentières est reformée avec anciens éléments ; le Comité de la section est composé de dix membres, chaque fraction en désignant cinq ; sa durée est d'un an. Ce Comité devra établir la liste des candidats aux élections municipales ; en cas de désaccord, il en appellera à la Commission du Conseil national.

« Les Coopératives *L'Avenir* et *La Paix* s'engagent à verser 0,66 0/0 de leur chiffre d'affaires à la Fédération du Nord du Parti Socialiste. En tous cas, les versements des deux sociétés seront les mêmes, proportionnellement au chiffre de leurs affaires. Chacune d'elles s'engage à ne pas prendre les sociétaires de l'autre société, à moins d'avoir son autorisation. Enfin, ces conditions d'entente seront portées à la connaissance de la population par voie d'affiches. »

Des renseignements actuellement recueillis par la Fédération du Nord, il résulte que 73 sections socialistes de ce département participeront aux élections municipales en présentant une liste en opposition avec tous les partis bourgeois et que 15 sections ont demandé l'autorisation de faire une coalition, en raison de circonstances particulières et notamment de la pénurie des candidats ouvriers. Le Comité fédéral a adopté à l'unanimité moins deux voix la résolution suivante :

« Le Comité fédéral, conformément à la résolution du Congrès international de 1900, invite les sections à lutter au premier tour de scrutin sur le terrain de classe ;

« Dans les communes où cette lutte n'est momentanément pas possible, il ne permet de coalition qu'à la condition que les sections affichent le programme et mettent en regard des noms de nos candidats, et quel que soit leur nombre, le titre du Parti. »

Action électorale

Une élection au Conseil général devant avoir lieu prochainement dans le canton de Prades (Pyrénées-Prientales), un Congrès socialiste réuni à Tauringe a choisi le camarade Barthélemy Petit, délégué mineur, trésorier du groupe de Fillols, comme porte-drapeau du Parti.

Forces syndicales respectives

D'une statistique officielle qui vient d'être publiée, il résulterait que le nombre des syndicats professionnels patronaux, qui était de 101 en 1884, de 1.518 en 1894 et de 2.948 en 1904, s'est élevé à 3.102 en 1905.

L'augmentation du nombre des syndicats ouvriers pendant la même période a été plus grande : de 61 en 1884, 2.178 en 1894 et 4.227 en 1904, ces syndicats sont de 4.625 en 1905.

Par contre, la proportion des patrons syndiqués par rapport aux ouvriers syndiqués est toute à l'avantage des premiers. La voici par période de cinq ans :

Année	1890.	93.411	patrons	139.692	ouvriers
—	1895.	131 031	—	419 781	—
—	1900.	158.300	—	492.647	—
—	1908.	252.036	—	781.344	—

Enfin, la même statistique fournit les indications suivantes relativement au nombre des membres groupés dans les Unions ou Fédérations de Syndicats ouvriers et patronaux :

Année	1898.	87.095	patrons	327 638	ouvriers
—	1899.	96.585	—	312.185	—
—	1900.	105.557	—	432 950	—
—	1901.	136.796	—	533.575	—
—	1902.	133 793	—	674.145	—
—	1903.	144 494	—	683.366	—
—	1904.	170.862	—	590.223	—
—	1905.	186.058	—	681.863	—

Ce qui serait curieux à connaître, ce sont les éléments qui ont servi de base à la statistique en question qui est, sans doute, plus exacte quant aux nombres concernant les patrons syndiqués qu'en ce qui concerne les ouvriers syndiqués. Il n'empêche que les patrons français, pour si individualistes qu'ils passent, ont fait de sérieux progrès dans leur organisation, ce qui nous a conduit au renchérissement des moyens d'existence que nous subissons aujourd'hui. Par contre, le nombre des ouvriers syndiqués est vraiment bien faible en face de celui des travailleurs du même pays embrigadés par les Mabilleau et autres épargneurs.

De quelques chiffres

Le syndicat textile de Roubaix a tenu le dimanche 16 février dernier son Assemblée générale ordinaire. Nous donnons ici quelques chiffres qui ont été fournis au cours du compte rendu de la situation morale et financière.

Cette organisation vient d'atteindre le chiffre de *10.000 adhérents inscrits.*

Pendant l'année 1907, le nombre des nouveaux membres inscrits a été de 4.738.

La proportion des femmes adhérentes au syndicat est de 16,7 0/0.

Les dépenses pour l'année, tant en secours aux malades, blessés, chômeurs qu'en indemnités pour grévistes, se sont élevées au chiffre de 103.952 fr. 90.

Dédié, avec invitation d'en faire autant, aux dénigreurs systématiques des organisations syndicales du Nord.

La situation des Passementiers

Un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 400.000 francs a été déposé à la tribune de la Chambre pour venir en aide aux passementiers d'Issingeaux victimes du chômage. Nous extrayons de l'exposé des motifs les lignes suivantes qui exposent la situation des chômeurs :

Les ouvriers passementiers ne gagnent actuellement, lorsqu'ils ont du travail, que 1 fr., 1 fr. 50 ou 2 francs par jour. Quelques-uns ne réalisent même qu'un gain journalier de 0 fr. 50 net. On comprendra tout ce qu'a d'horrible cette situation si l'on songe que l'an passé à pareille époque la moyenne des salaires oscillait chez nous entre 4 et 8 francs par jour.

Ce chômage, dont les signes avant-coureurs se sont manifestés dès le milieu de septembre 1907, a atteint depuis le milieu d'octobre des proportions inouïes. Il n'y du travail que pour 25 0/0 environ des métiers, qui existent au nombre de 8.000 dans le seul arrondissement d'Issingeaux.

La crise américaine serait, paraît-il, la cause

de cette situation désastreuse. C'est la répercussion, une fois de plus constatée, d'un phénomène naturel dans une société où la production est livrée à l'arbitraire et à la fantaisie des capitalistes. L'anarchie économique engendre la ruine et la misère, elle frappe ceux-là mêmes qu'elle sert; avec elle rien de stable, l'incohérence règne en maîtresse absolue sur le monde.

Cet état de chose durera tant que les moyens de production seront la propriété individuelle de quelques-uns au lieu d'être la propriété sociale de la nation organisée en une grande république de producteurs associés et libres.

La Crise de l'apprentissage

De la *Revue*, cette petite contribution à l'étude de la question :

A propos de la crise de l'apprentissage, qui préoccupe actuellement si vivement les pouvoirs publics, il faut rappeler cette remarque typique que citait un jour M. Dubief, l'ancien ministre, au cours d'une conférence : « A Fougères, sur 12.000 ouvriers en chaussures, il n'en est pas un capable de faire une paire de souliers; tous ont une spécialité, travaillent à une partie de l'œuvre. Aucun n'a un métier entre les mains ».

Ce fait en dit long. La spécialisation dans la grande industrie est donc la cause première de l'abandon de l'apprentissage.

Affameurs

L'industrie de la pierre taillée subit actuellement à Paris une crise très préjudiciable... aux salariés.

Au lieu de faire tailler la pierre sur les chantiers, les entrepreneurs font exécuter ce travail sur le lieu d'extraction, si bien qu'en ce moment de nombreux ouvriers de la corporation sont en chômage.

Par contre, les patrons en retirent les avantages suivants :

1° Les salaires sont moins élevés en province; donc, main-d'œuvre à meilleur marché ;

2° La taille faisant perdre de la pierre 1/3 de son volume, les frais de transport calculés au poids et les taxes d'octroi calculées au cubage se trouvent réduits dans la même proportion ;

3° L'augmentation du nombre de bras inoccupés peut provoquer à Paris un avilissement du prix des salaires.

Ainsi, là comme partout ailleurs, c'est toujours sur le prix de la marchandise-travail — c'est-à-dire sur l'estomac des salariés — que les exploiteurs cherchent de préférence à réaliser des économies.

A L'EXTÉRIEUR

La crise universelle

Voici les derniers échos qui nous arrivent d'Allemagne :

Le passif de la faillite Schœnvald, à Cassel, s'élève à 1.3000.000 marks.

A signaler encore à Berlin la faillitte Nasse : 543.000 marks de passif, aucun actif; la faillite Haake, 180.000 marks de passif.

A Francfort-sur-le-Mein, la faillite de la fabrique Degen et, à Mildenau, la faillite de la fabrique de porcelaine Pertsch : 840.000 marks de passif. A Berlin, la faillite de la maison de confection Russ : 150.000 marks de passif.

L'ancien directeur de la compagnie du Kaiserhof, Frédéric Eberbach, frère du spéculateur Eberbach, a été, à son tour, déclaré en faillite. Il n'y a pas d'actif; le passif est très important.

La maison de banque Marc Wartheimer (grand-duché de Hesse) a été mise en faillite; les livres ont été confisqués; la Banque d'Empire participe à cette faillite; le directeur de la Banque, le conseiller de cour, Rotschild, est en fuite. On estime le passif à 800.000 marks.

Le passif de la maison de confections Susskind s'élève à 500.000 marks. Enfin, on signale une faillite de 300.000 marks à Hambourg et la fuite du marchand Marquasen, de Flensbourg, un associé du banquier Friedberg, qui a pris la fuite en laissant un passif considérable.

En Autriche, la situation des chômeurs devient de plus en plus grave. Les Sans-Travail ont organisé, le 27 février, une grande manifestation devant le Parlement. La police a opéré des arrestations et l'irritation est grande.

La houille à l'étranger

Il n'y a pas qu'en France où la production houillière soit en hausse. C'est ainsi qu'au Japon elle a plus que doublé pendant la période de 1896 à 1905; en 1905, elle a atteint le chiffre de 11.630.000 de tonnes, représentant une valeur de plus de 100 millions de francs.

L'augmentation annuelle, pendant les dix dernières années, a été de 600.000 tonnes. En 1906, la production a dépassé 13 millions de tonnes.

De même aux Etats-Unis.

La produdtion houillière, en 1907, est évaluée de 450 à 460.000.000 de tonnes, soit une augmentation approximative de 10 0/0, comparativement à l'année 1906.

Pauvres proprios

Il y a en Belgique des propriétaires fonciers bien malheureux. Citons : le comte d'Oultremont possède 700 hectares; le comte de Spœlberg 1.242 hectares, le comte de Mérode 1.500, etc.

Dans la Flandre, la famille de Mérode en possède autant. Dans le Limbourg, le prince de Lootz accapare à lui seul 2.243 hectares.

Nous sommes épouvantés à l'idée de la somme de travail que ces malheureux possédants doivent fournir pour cultiver tout cela.

L'integrité du Parti du Travail.

Hommage d'un adversaire

D'une lettre du correspondant de Londres de l'*Indépendance belge*, journal bourgeois, nous extrayons ce passage intéressant qui reconnaît l'honnêteté du Parti ouvrier et la pourriture des autres partis :

« En Angleterre, chaque parti a son trésor de guerre, qui lui permet de subvenir au payement des frais de leur élection aux candidats peu fortunés, de leur fournir au besoin un traitement pendant la durée de la législature, etc. D'où vient l'argent ?

« Pour le Labour Party, la réponse est facile : il vient des trade-unions, qui le prélèvent sur les fonds provenant des cotisations de leurs membres et dont le total représente pour l'ensemble des syndicats ouvriers la somme rondelette de 146 millions. Le Labour Party et les trade-unions n'en font point mystère.

« Quant aux trésors de guerre des deux grands partis historiques, le parti libéral et le parti conservateur, un député nous a répété l'autre jour, sans être contredit par personne et en offrant de prouver ses dires devant une commission dont il a en vain demandé la nomination, qu'ils étaient alimentés par la vente de sièges à la Chambre des lords, de titres de noblesse et de décorations.

« De 1903 à 1905, sous le ministère Balfour, ce commerce avait pris une telle extension que ces distinctions honorifiques avaient leur cote dans la Cité et que le taux de la commission allouée à ceux qui amenaient un client était connu.

« Les prix courants des sièges à la Chambre des Lords ont monté jusqu'à 3.500.000 francs. Or, de novembre 1903 à décembre 1905, le parti tory a à son actif la création de 13 pairs, 16 conseillers privés, 33 baronnets et 76 chevaliers. Sur ces 138 titres octroyés en deux ans, 36 l'ont été à des membres de la Chambre des communes. Le parti libéral, de son côté, de décembre 1905 à novembre 1907, a créé 20 pairs, 19 conseillers privés, 33 baronnets et 95 chevaliers. Sur ces 167 titres, 37 ont été encore octroyés à des membres de la Chambre des communes.

« Le député qui a ainsi appelé l'attention sur la façon peu glorieuse dont se recrute trop souvent la fière aristocratie anglaise a raconté une amusante petite histoire. Le président d'une commission de la Chambre des communes ayant été fait chevalier, fut félicité par tous ses collègues, sauf par un seul qui, dignement, déclara que le député qui acceptait d'être fait chevalier était un sujet de mépris et de commisération. Huit mois après, celui qui avait donné cette note discordante était lui-même fait chevalier. C'était d'ailleurs un farouche radical. »

Ainsi, l'influence de l'argent fausse les ressorts du système politique en régime capitaliste.

Et il en est de même en France.

La Presse Socialiste

Le *Travailleur du Périgord* cède, avec raison, ses colonnes aux aveux suivants d'un député radical des plus notables, M. Bourély, qui méritent d'être conservés :

« Deux ans se sont écoulés depuis les élections générales dernières ; avons-nous avancé d'un pas, n'avons-nous pas au contraire reculé ? Les faits eux-mêmes répondent : il suffit de les observer sans parti-pris. Dans l'ancienne Chambre, les radicaux s'affirmèrent favorables à l'extension des libertés syndicales, il n'en est plus question aujourd'hui. Le Gouvernement, au lieu de faire le départ nécessaire entre les théories révolutionnaires de la C. G. T. et la conception républicaine du développement régulier, légal de l'institution syndicale, les a confondues en se servant des excès des uns pour écarter les justes revendications des autres, a non seulement anéanti toute tentative de réforme syndicale, mais inauguré une politique restrictive de la législation existante, qui en remontre aux Gouvernements les plus modérés.

« La législature précédente avait voté la loi sur les retraites ouvrières et paysannes ; loi, par excellence, de justice sociale. Où en est cette réforme ? Les travaux de la commission sénatoriale se trouvent complètement arrêtés et dans l'impossibilité même d'aboutir, si le Gouvernement s'obstine, tout en se déclarant favorable à la réforme, à refuser les moyens indispensables à sa réalisation.

» Situation inextricable que crée un Gouvernement qui inscrit dans son programme cette grande réforme sociale, mais qui ne veut pas inscrire dans son budget les ressources nécessaires pour qu'elle devienne une réalité.

« On trouvera pourtant bien des centaines de millions pour la guerre du Maroc, où notre situation est aussi inextricable ».

Ce jugement aussi juste que sévère, conclut le *Travailleur*, montre jusqu'à point cette malheureuse bourgeoisie est déchue, obligée qu'elle est de subordonner sa politique à ses privilèges de classe et de monter une garde asssidue autour de ses théories économiques sapées par les cerveaux intelligents, par tous les travailleurs qui sentent et qui raisonnent.

La " Revue des Revues » que publie la *Neue Zeit*, s'exprime ainsi à propos de notre *Socialisme :*

Tandis qu'en France, les tendances aussi bien réformiste que syndicaliste du mouvement ouvrier disposent d'une revue, qui offre au moins l'espace nécessaire à un exposé approfondi du problème, l'explication des principes marxistes n'a à son service qu'une feuille hebdomadaire, fondée récemment par Jules Guesde : *Le Socialisme.* Une feuille ce ce genre n'a pas de place pour une étude détaillée des nombreuses questions du jour. Il est vrai que, dans ses courts articles d'agitation et ses brèves notes, on trouve souvent un enseignement beaucoup plus clair et plus profond que dans les longues et lourdes dissertations de revues plus grandes. Mais la nature de ce journal-revue, qui n'est pas consacré à la discussion de

questions contestées, mais à la propagande des simples principes de la lutte de classe, depuis longtemps fixés, est cause que nous n'avons qu'exceptionnellement à en rendre compte dans cette revue des revues.

L'auteur analyse ensuite en détail les deux articles de Bracke sur le refus du budget, parus dans le *Socialisme* du 15 décembre 1907 et 26 janvier 1908.

Extrait d'*El Socialista*, journal du Parti socialiste d'Espagne :

Les républicains sont les représentants d'une partie de la classe patronale — les moyens et petits bourgeois, — c'est en faveur de ceux-ci qu'ils agissent, gardant pour les prolétaires la rhétorique et les grands gestes.

Le même journal en donne pour preuve l'attitude de ce parti politique qui voudrait qu'on dispense les bistros d'observer la nouvelle loi espagnole, imposant le repos dominical, et il ajoute :

Le caractère du parti républicain est démontré non seulement par ce qu'il fait en Espagne, mais par ce qu'il fait dans les nations constituées en républiques.

Le gouvernement français, que préside Clémenceau, se lance dans l'aventure du Maroc, contraire aux intérêts de la classe ouvrière et même de l'humanité, afin de servir une poignée de capitalistes.

La République Argentine ne cesse de déclarer l'état de siège dans les principales villes de ce pays, dans le but d'empêcher les travailleurs d'obtenir quelques améliorations qui rogneraient les bénéfices des exploiteurs.

La République des Etats-Unis est dévouée corps et âme aux intérêts de la classe capitaliste, qui, chez elle, domine plus qu'en n'importe quelle nation du monde.

La République Suisse accentue encore de jour en jour sa politique en faveur de la classe patronale.

Les diverses Républiques de Cuba, du Mexique, du Chili et autres du Sud-Amérique sont arrivées au dernier point de la cruauté envers les travailleurs, de la servilité envers les possédant.

Comme le problème ne pose pas sur la forme du gouvernement, mais sur le régime social, tant que le régime actuel sera debout, les travailleurs souffriront énormément, que le Pouvoir soit aux mains de monarchistes ou de républicains ; c'est pourquoi il est de toute nécessité que les victimes, les salariés se groupent autour de leur propre drapeau, autour du drapeau socialiste.

Pauvre Marianne ! la voilà ainsi rendue au point de dégoûter les peuples voisins de la forme républicaine : elle sert de repoussoir.

A propos du principe de la proportionnelle appliqué au second tour aux prochaines élections municipales A. Bosselin écrit dans le *Cri du Peuple* de la Somme :

Cette idée de la proportionnelle avec tous, se généralise dans notre Parti. Seuls y sont encore opposés ceux de nos amis que les leçons de l'expérience n'ont pas suffisamment affranchis de la fameuse concentration des gauches, si riche pourtant en désillusions et en trahisons. Au point de vue économique, le seul qui nous intéresse, il n'y a pas l'ombre d'une différence entre toutes les fractions politiques et confessionnelles de la bourgeoisie, radical et clérical bourgeois exploitent, avec la même intensité l'ouvrier religieux et l'ouvrier sans religion, que l'on jette l'un contre l'autre à propos d'évangiles chrétien et démocratique, pour mieux consolider à la faveur de leurs luttes inconscientes, leur scandaleux esclavage. On ne se répètera jamais assez : il n'y a que deux partis en présence, celui des exploiteurs et des exploités, celui des voleurs et des volés et c'est trahir sa classe que de s'unir, sous un prétexte quelconque à n'importe quelle fraction ennemie de quelque étiquette que cette fraction se décore.

De l'« *Avanti* » (Ramella Secondo). — **Après le congrès des cheminots :**

Et alors, quelle est la meilleure méthode, disent quelques-uns, si ce n'est celle de l'action directe ? Nous, au contraire, nous disons : Une armée qui va livrer bataille doit-elle avoir un seul moyen d'attaque ? Pourquoi ne règlerions-nous pas notre offensive et notre défensive selon les conditions ?

Mais, disent-ils encore, action directe ne veut pas dire manie de faire la grève. Cette action va de la réclamation individuelle à la protestation collective. Et dans l'un et l'autre cas, elle ne doit être mise en œuvre que par les seules forces directes de l'organisation.

Nous, au contraire, nous disons : Quand on est certain d'aboutir à un bon résultat, ne doit-on pas recourir à d'autres moyens que ceux dont ne dispose pas l'organisation professionnelle ? A notre objection, quelques-uns répondent que nous voulons faire de la politicaillerie ou, pour mieux dire, du parlementarisme.

Arrêtons-nous un instant à ce point. Si politique veut dire subordonner l'organisation économique aux fins d'un parti, alors oui nous dirons-que nous sommes « apolitiques ». Mais si, au contraire, cela signifie qu'une organisation économique de résistance comme la nôtre doit se préoccuper avant tout des conditions politiques du pays dans lequel elle livre bataille, afin de la savoir bien livrer, alors oui, nous dirons franchement que nous sommes des politiciens.

La Presse Syndicale

De notre camarade Campener dans l'*Ouvrier Textile*, un exposé de la situation économique de Cambrésis :

S'il est un pays qui justifie bien la critique socialiste de Karl Marx et de Frédéric Engels, c'est bien le Cambrésis textile. Le rouet à filer est disparu, le métier à tisser primitif disparaît de plus en plus rapidement. La production se transforme d'une série d'actes individuels en une série d'actes sociaux. Le producteur marchand a disparu pour faire place au spéculateur audacieux, le tissage mécanique s'implante aussi de plus en plus, reléguant les vieux métiers à tisser dans quelques greniers ; en un mot c'est l'évolution du progrès vers la révolution et je dis : révolution, intentionnellement.

En ce moment sévit une crise que jamais, de mémoire d'homme, on avait vue ; le nombre des chômeurs atteint la proportion de 25 0/0 à Avesnes-lez-Aubert ; c'est donc 500 camarades qui chôment, c'est 1.500 femmes et enfants qui n'ont plus la bouchée de pain nécessaire ; c'est l'huissier venant menacer d'expulsion les locataires sans travail, c'est la maison sans feu, et tout cela depuis trois longs mois.

Si encore l'horizon s'éclaircissait et qu'on puisse en envisager la fin, mais c'est le contraire ! Les fabricants continuent de renvoyer leurs ouvriers ; il y a mévente des tissus ; il y a baisse du fil en perspective. Alors, quoi ? c'est donc la mort sans répit ? Ah ! je sais bien, on épilogue de telles ou telles façons : « Si les betteraviers étaient partis il y aurait moins de chômeurs », dit-on.

C'est vrai, mais ici une remarque s'impose : si les betteraviers s'en vont, c'est parce que le tissage ne les nourrit plus ; ils s'en vont arroser la terre de France de leurs sueurs, pour rapporter quelques économies qui leur permettent de pouvoir tisser pour rien l'hiver. Je connais un brave tisseur de Bévillers qui disait à son patron : « Donnez une chaîne à n'importe quel prix, car quand je ne travaille pas, le boulanger ne veut plus me faire crédit » (*sic*).

DÉPOTS DE VENTE

Les groupes, ainsi que les dépositaires désignés par nos amis, reçoivent le *Socialisme* à raison de 0 fr. 70 les dix exemplaires (franco de port — invendus non repris — règlement mensuel).

Ci-après les principaux dépôts de vente dans Paris :

Librairie, 3, boulevard de Port Royal.
— 73, rue Claude Bernard.
Kiosque, 278, place St-Michel.
— 278, boulevard St-Michel.
— 211, place de la République, 1.
— — rue Ordener, 115.
— 179, boulevard Magenta, 1.

Le *Socialisme* est en vente dans les bibliothèques de toutes les gares de chemin de fer et du Métropolitain.

ANNONCES COMMERCIALES

Tarif : **0.75** la ligne — Forfaits pour 3 et 6 mois et un an

HORLOGERIE
L. DUBOIS Fils
20, Rue de Rivoli, PARIS
Chronomètre " TORPILLEUR "
(Marque déposée) RÉGLAGE DE HAUTE PRÉCISION
Donnant un écart maximum de 4' par mois
CHRONOMÈTRES :
NICKEL, 38 FR. - ACIER, 40 FR. - ARGENT, 48 FR. - OR, 190 FR.
MONTRES :
NICKEL, 30 FR. - ACIER, 32 FR. - ARGENT, 42 FR. - OR, 150 FR.
Envoi franco aux abonnés du " SOCIALISME "
Grand choix d'Alliances en Or — Orfèvrerie
Réargenture — Pendules — Réveils — Cartels
L'Horlogerie est garantie 4 ans

ASSURANCES contre L'INCENDIE A. M.
Remises annuelles de 30 à 40 0/0
SUR LE TARIF DES COMPAGNIES PAR ACTIONS
S'adresser 15, rue Visconti

Les Camarades qui voudraient faire
EXPERTISER ou VENDRE
DES LIVRES
POURRONT ÉCRIRE AU CITOYEN
A. RENOUF, LIBRAIRE
23, rue de Villejuif — Paris (13e)
QUI SE RENDRA A DOMICILE

Imprimerie J.-E. WATELET aîné
69, Avenue d'Orléans, PARIS (14e)
Spécialité d'AFFICHES ÉLECTORALES à prix réduits

Le Gérant : MERCY.

Composé par un groupe d'ouvriers syndiqués.

PARIS. Imprimerie J.-E. WATELET AINÉ
69, Avenue d'Orléans.